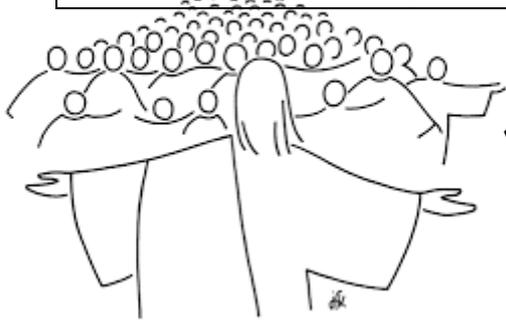


NOTRE DAME DES DOUZE APÔTRES- CONCARNEAU

Beuzec-Conq, Concarneau, Elliant, Kernével, Lanriec, Le Passage, Melgven,
Rosporden, Saint-Philibert, Saint-Yvi, Tourc'h, Trégunc

N°89 - du 14 au 20 novembre 2021



« Il rassemblera les élus des quatre coins du monde » (Mc 13, 24-32)

L'EDITO

Résolutions votées par les évêques de France en Assemblée plénière le 8 novembre 2021

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi
que vous l'avez fait. »



À l'écoute des personnes victimes d'abus et instruits par le rapport de la CIASE, les évêques de France ont voulu se mettre sous la Parole de Dieu qui les pousse à agir en prenant les mesures pour que l'Église accomplisse sa mission en fidélité à l'Évangile du Christ.

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, après avoir reconnu lors de leur dernière Assemblée en mars 2021 leur responsabilité en tant qu'évêques, les évêques de France ont pu vérifier ce matin qu'ils étaient d'accord pour :

- Reconnaître la responsabilité institutionnelle de l'Église dans les violences qu'ont subies tant de personnes victimes.
- Reconnaître la dimension systémique de ces violences (...)
- Reconnaître que cette responsabilité entraîne un devoir de justice et de réparation, qui ouvre la possibilité de demander pardon en vérité.

À partir de cette nouvelle étape, et sur cette base commune, ils vont pouvoir étudier les suites à donner aux recommandations du rapport de la CIASE, avec l'aide de personnes victimes et des laïcs invités à Lourdes. Au sein de leur Assemblée réunie jusqu'à lundi, les évêques poursuivent leurs travaux dans ce sens.

1. MESURES GLOBALES [1]

Instance nationale - Pour les personnes victimes de violences et d'agressions sexuelles, les évêques de France décident que l'INIA créée en mars 2021 devient l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR). Sa présidence est confiée à Mme Marie Derain de Vaucresson, juriste, cadre du ministère de la justice ancienne défenseure des enfants adjointe du défenseur des droits de 2011 à 2014, dont la mission commence dès à présent avec les moyens financiers nécessaires. (R27-31-32)[2]

Demande au Saint-Père- Les évêques de France réunis en Assemblée demandent au Pape, de qui ils tiennent leur mission, d'envoyer une équipe de visiteurs afin d'évaluer cette mission en ce qui concerne la protection des mineurs et de donner, si nécessaire, les suites qui s'imposent à l'issue de leur visite.

Financement - 1.3.1 En vue d'indemniser les personnes victimes, les évêques de France s'engagent à abonder selon la nécessité le fonds SELAM en se dessaisissant de biens immobiliers et mobiliers de la CEF et des diocèses. (R33)

1.3.2 Un emprunt pourra être souscrit pour anticiper les besoins.

Synodalité - 1.4 Pour donner suite aux travaux de l'assemblée plénière avec les personnes victimes et les autres invités, les évêques de France constituent des groupes de travail composés de laïcs, diacres, prêtres, personnes consacrées, évêques. Des personnes victimes y seront associées. Ces groupes reçoivent une lettre de mission du Conseil Permanent avec un échancier. Ils lui rendent compte de l'avancement de leurs travaux en vue de l'Assemblée plénière. L'ensemble des groupes est piloté par un coordinateur (homme ou femme) placé sous la responsabilité du Secrétaire Général de la Conférence des évêques. Il coordonne le suivi des recommandations de la CIASE et le travail des groupes synodaux. Un temps de réception global de ce travail aura lieu au printemps 2023 en collaboration avec les religieux/ses (CORREF) et l'ensemble des forces vives de l'Eglise en France. (R34)

Les évêques décident la création des groupes de travail suivants :

- Partage de bonnes pratiques devant des cas signalés
- Confession et accompagnement spirituel (R8,45)
- Accompagnement des prêtres mis en cause (R1)
- Discernement vocationnel et formation des futurs prêtres (R44)
- Accompagnement du ministère des évêques (R13,34)
- Accompagnement du ministère des prêtres (R35,44)
- Manière d'associer les fidèles laïcs aux travaux de la Conférence des évêques (R34,36)
- Analyse des causes des violences sexuelles au sein de l'Eglise (R2)
- Moyens de vigilance et de contrôle des associations de fidèles menant la vie commune et de tout groupe s'appuyant sur un charisme particulier. (R5)

[1] Le point 2 « Mesures particulières » est à lire dans le texte complet de la résolution des évêques sur le site Internet de la paroisse

[2] R + nombre renvoie aux recommandations du rapport de la CIASE

HORAIRES DES MESSES DU PROCHAIN WEEK-END

**MESSES EN SEMAINE : Le Père Jarek étant absent,
il n'y aura pas de messe mercredi, jeudi et vendredi prochains.**

MESSES DU DIMANCHE			
<i>Le Christ Roi de l'Univers</i>	Samedi 20 novembre	St Budoc - Beuzec	18h00
		Notre Dame de Rosporden	
	Dimanche 21 novembre	St Guénolé - Concarneau	10h30
		St Marc - Trégunc Sts Pierre et Paul- Melgven	
<i>1^{er} dimanche de l'Avent</i>	Samedi 27 novembre	Ste Anne du Passage	18h00
		Notre Dame de Rosporden	
	Dimanche 28 novembre	St Gilles d'Elliant Messe unique de la paroisse	10h30

DANS LA PAROISSE

Mercredi 17 novembre : le Groupe lecture biblique de la paroisse se retrouve autour du thème « *Saintes et Saints du XX^{ème} siècle* » dans 2 lieux et 2 horaires différents :

- 14h30 salle St Guénolé 5 rue Turenne à Concarneau
- 17h45 salle paroissiale 7 rue de Reims à Rosporden

Des répétitions de chants pour la période de l'Avent nous sont proposées : les jeudis 18 novembre, 2 et 16 décembre de 10h à 11h30 à l'église du Passage. Ouvert à tous

Dimanche 21 novembre : journée de collecte du Secours Catholique. Les quêtes au cours des messes des 20 et 21 novembre seront intégralement reversées au Secours Catholique

Jeudis 25 novembre et 15 décembre à Ste Anne du Passage à 14h15 (salle à l'arrière de l'église) : réunions MCR (Mouvement Chrétien des Retraités).

Samedi 27 novembre : 2^{ème} rencontre de catéchèse pour adultes de 9h00 à 12h00 à la maison paroissiale de Rosporden, 7 rue de Reims.

Ouverture des églises :

Église St Guénolé est ouverte chaque jour de 9h30 à 11h30. Pas d'adoration ni de messe jeudi 18 novembre (*absence du Père Jarek*)

Église Ste Anne du Passage est ouverte le lundi de 16h à 17h00 ;

Église St Gilles d'Elliant est ouverte tous les jours de 9h à 17h.

Église ND de Rosporden est ouverte le samedi de 10h à 12h.

Église Sts Pierre et Paul de Melgven est ouverte tous les jours de 9h30 à 18h

Église St Marc (Trégunc) : ouverte le mardi de 16h à 17h30 et le mercredi de 10h à 12h00.

Chapelle de la Croix (5 quai de la Croix à Concarneau) de 9h30 à 18h00

Église Notre Dame de Rosporden : Prière du chapelet le samedi à 10h30.



NOUS PRIONS POUR EUX

Ils ont reçu le baptême : Louis GEORGET à St Philibert – Trégunc le samedi 6 novembre ; Clarisse LE NAOUR, Hector COUSIN et Raphaël LE COSSEC le samedi 13 novembre à N-D de Rosporden.

Leurs obsèques ont été célébrées depuis le 2 novembre : Gisèle RICA, Jean Paul AUFFRET, Jean-Yves CARDUNER, Marie-Thérèse DUSAUTOIR et Christophe COTTEN à N-Dame de Rosporden ; Jean LANCIEN, Germain NERRIEC et Berthe STEPHANT à St Marc de Trégunc ; Charlotte LE MEUR et Anne HERRY à St Budoc en Beuzec ; Marcel GUILLOU à N-Dame de Lorette en Lanriec ; Jeanne CABELLIC et Raymond CARLOS à Ste Anne du Passage, Jeanne-Marie TAROUILLY à St Guénolé Concarneau, Jean-Paul DERKENNE à St Philibert en Trégunc.

Intention de prière du pape pour ce mois de novembre : « Prions pour que les personnes qui souffrent de dépression ou de 'burn-out' trouvent un soutien et une lumière qui les ouvrent à la vie. »

Prière pour aimer l'Eglise. (Jean SAUVENAY)

Nous te prions, Seigneur, pour ton Eglise,
et pour chacun de nous qui composons cette Eglise.

Aide-nous à l'aimer telle qu'elle est, dans ses grandeurs et dans ses faiblesses.

Aide-nous à reconnaître son unité dans les mille visages de ton peuple.

Aide-nous à surmonter les divisions,
à éviter les jugements hâtifs et à bannir les caricatures.

Aide-nous à découvrir, au-delà des apparences,
l'immense réseau des saintetés cachées, qui sont les pierres vivantes de l'Eglise.

Puisse ton Eglise retrouver la fraîcheur et la force dont elle a besoin
pour annoncer l'Evangile aujourd'hui.

Qu'en renforçant les liens de l'unité entre les évêques, les prêtres et les laïcs,
elle renforce aussi l'Espérance.

Qu'elle apparaisse aux yeux de tous
comme une porte ouverte et une source de vie.

Qu'elle soit toujours davantage
l'Eglise des pauvres et des saints.

Nous te le demandons par Marie,
mère de l'Eglise.

Amen.



Vous avez une question, une demande...vous souhaitez recevoir l'agenda par mail... :
adressez-vous à : paroisse.concarneau@gmail.com ou paroisse.rosporden@orange.fr

Ou aux accueils des communautés chrétiennes locales :

- rue des écoles à Concarneau, ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 11h30. Tel : 07 55 64 97 72
- 7 rue de Reims à Rosporden le samedi de 9h30 à 11h30. Tel : 02 98 59 21 65

Site Internet paroissial : <https://www.paroisse-concarneau-rosporden.fr/>